



A retenir

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Le 3^{ème} traitement obligatoire par arrêté préfectoral est à réaliser dans la période du 15 au 25 juillet 2022. Les symptômes sont bien visibles au vignoble.

OÏDIUM

Avec la véraison, fin de période de sensibilité.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : EUDEMIS

La 3^{ème} génération démarre, début du dépôt de pontes.

PYRALE DU DAPHNE

Localement, les piègeages s'intensifient.

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 11/07/2022 au 17/07/2022 - échelle du min au max (0 à 0 mm)

Source IFV

		11-juil.	12-juil.	13-juil.	14-juil.	15-juil.	16-juil.	17-juil.
AUDE	ALAINNE	0	0	0	0	0	0	0
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0
PO	ESTAGEL	0	0	0	0	0	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0	0	0	0	0	0
	PIA	0	0	0	0	0	0	0
	RODES	0	0	0	0	0	0	0

Directeur de publication :

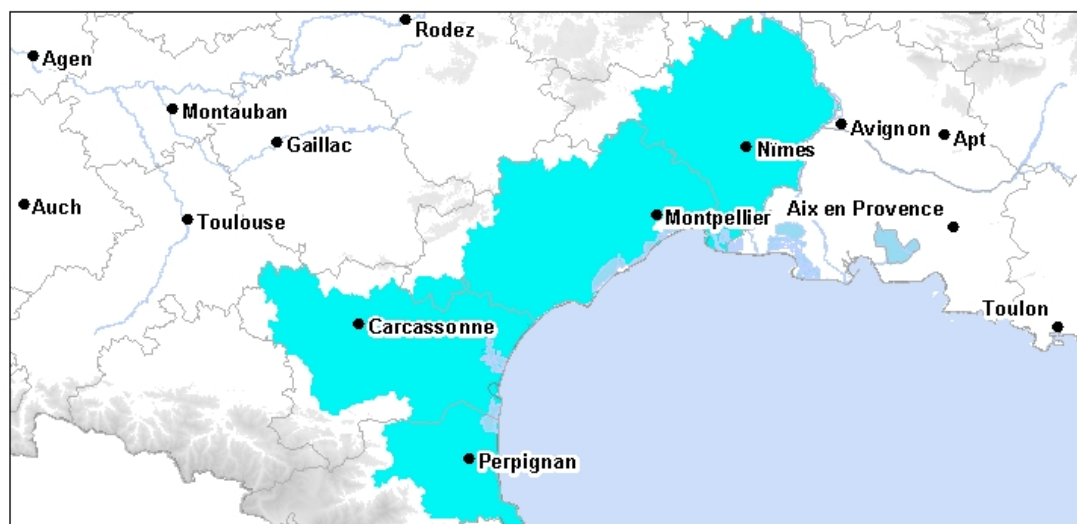
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto
pilotée par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité



4220717:
mini=0.0mm - maxi=0.0mm

Valeur Elevée : 1
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- de « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **fin véraison** » (stade 37 ou BBCH 89) dans les **parcelles très précoces en zone précoce.**

Le stade « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) est majoritairement observé.

La phénologie est proche de 2017 et 2020 : l'avance est de l'ordre d'une dizaine de jour par rapport à 2021.



« Fermeture de la grappe »
(stade 33 ou L ou BBCH 77)

« Début véraison »
(stade 35 ou BBCH 81)

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Eléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la **décoloration du feuillage** (*rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs*) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages ;
- le **dessèchement des rafles** avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes ;
- l'**aoûtement absent ou partiel**, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

• Situation aux vignobles

× Vignoble régional

Les symptômes de la maladie sont bien visibles au vignoble. Leur fréquence dans le vignoble augmente. Les fortes chaleurs permettent une expression plus importante des symptômes. Des adultes sont toujours capturés dans les pièges du réseau.



Symptômes sur cépage blanc



Symptômes sur cépage rouge

Evaluation du risque : le 3^{ème} traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser dans la période du **15 au 25 juillet 2022**.

Pour toute information, consulter le site de la DRAAF Occitanie ainsi que les arrêtés préfectoraux relatifs aux traitements obligatoires.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

La situation continue d'évoluer, des symptômes sont repérés sur l'ensemble des cépages et sur l'ensemble du département avec des degrés divers. Il y a peu de nouveaux symptômes sur feuilles. Les parcelles fortement impactées présentent parfois les 1^{ères} baies fendues.

× Gard

La grande majorité des parcelles reste saine à ce jour. Les symptômes sur grappes des parcelles déjà touchées les semaines précédentes n'ont globalement pas ou peu évolué cette semaine.

× Hérault

La progression des symptômes est très variable selon les unités agro-climatiques.

Le nombre de parcelles où la maladie est présente est globalement stable.

Dans les parcelles les plus atteintes, les symptômes continuent d'évoluer légèrement.

Dans quelques parcelles non sensibles de nouveaux symptômes apparaissent.



Oïdium sur grappe

Dans quelques situations, on note jusqu'à 100 % des grappes présentant des symptômes. Sur ce type de parcelle des éclatements de baies sont observés.

× Pyrénées-Orientales

La maladie continue de progresser sur feuilles et sur grappes quand ces dernières ne sont pas en cours de véraison.

Des éclatements de baies sont visibles dans quelques parcelles ayant une attaque importante sur grappes.

Evaluation du risque : la période de sensibilité à l'oïdium est toujours en cours dans les parcelles les plus tardives mais la sensibilité de la vigne à la maladie décroît jusqu'à véraison complète des grappes. **Surveiller les symptômes notamment sur baies.**

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

Le vol est en cours sur la zone Est du département (Littoral-Narbonnais et canton de Ginestas). Quelques rares pontes ont été trouvées. Pour le moment dans la majorité des secteurs le vol n'a pas débuté.

× Gard

Le vol de la 3^{ème} génération a commencé fin de semaine dernière sur certaines zones et cette semaine pour la majorité du département. Les captures varient de 0 à plus de 40 papillons en quelques jours.

Les 1^{ers} œufs frais et évolués sont observés sans dépassement de seuil en ce début de semaine.

× Hérault

Les foyers de perforations de la 2^{ème} génération sont toujours visibles en toutes zones, on note jusqu'à 100 foyers de perforations pour 100 grappes dans les parcelles les plus sensibles.

Les stades larvaires majoritairement observés vont de L3 à L5.

En zones précoces, le vol de la 3^{ème} génération débute et les 1^{ères} pontes sont observées.

× Pyrénées-Orientales

Le vol de 3^{ème} génération a débuté dans les secteurs précoces du vignoble départemental.

Les 1^{ères} pontes sont visibles depuis le milieu de la semaine dernière sur le secteur de la Plaine Nord Tech et depuis le 19 juillet sur le secteur de la Plaine Sud Tech. Sur ces secteurs les 1^{ers} dépôts de pontes peuvent être importants surtout sur les parcelles ayant eu de forts dégâts en 2^{ème} génération.

• LOB (modélisation arrêtée au 17 juillet)

Le modèle LOB n'est pas en adéquation avec les observations de terrain.

Seuil de nuisibilité : 5 à 10 pontes viables pour 100 grappes observées.

Évaluation du risque : surveillez les pièges, les dépôts des pontes, et leurs stades d'évolution.

• Pyrale du Daphné (*Cryptoblabès gnidiela*)

× Aude

Les captures de papillons sont uniquement relevées sur le secteur des Hautes Corbières, du Narbonnais-Littoral et du Canton de Ginestas. Le niveau des piégeages est en augmentation avec des prises de l'ordre de 2 à 5 papillons par jour.

× Gard

Les captures sont à nouveau en augmentation dans la zone des Sables. Elles peuvent être nombreuses, de l'ordre de 36 papillons par semaine. Dans le reste du



Eudémis : ponte sur baie



Papillon de *Cryptoblabès gnidiela*

département les captures continuent et généralement faibles variant de 0 à 21 prises en une semaine.

× **Hérault**

Des papillons sont toujours observés dans les pièges.

Dans quelques pièges situés dans des parcelles à historique des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais, on dénombre entre 10 et 20 papillons par semaine notamment dans les communes suivantes : Bessan, Cébazan, Frontignan, Prades sur Vernazobre, Puissalicon et jusqu'à 120 papillons à Montblanc.

De rares larves sont observées dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Canet.

× **Pyrénées-Orientales**

Les populations de papillons capturés dans les pièges du réseau diminuent cette semaine. En zone Littorale des larves sont observées.

Evaluation du risque : le risque est en augmentation avec l'observation des larves. Surveiller les vols et les larves.

• **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

× **Pyrénées-Orientales**

Les captures de papillons diminuent dans les pièges en place.

• **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

× **Hérault**

Les effectifs de papillons dans les pièges sont faibles.

Quelques dégâts sont observés dans le Biterrois à Cruzy, Puisserguier et Quarante.

• **Ephestia sp.**

× **Hérault**

Des captures sont notées notamment dans les unités agroclimatiques du Biterrois et de la Basse Vallée de l'Hérault.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• **Situation aux vignobles**

× **Aude**

Globalement, le niveau d'infestation reste stationnaire. Néanmoins dans les situations où les dernières pluies avaient été conséquentes, la forme rot brun a fait son apparition dans le courant de la semaine dernière ainsi que quelques symptômes non sporulés sur les feuilles néoformées. La forme « mosaïque » reste discrète.

× **Gard**

En début de semaine dernière quelques nouvelles taches sur jeunes feuilles ont été notées sur le secteur des Sables et celui des Costières, de même que du mildiou mosaïque en lien avec les fortes températures. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est faible.

Cette semaine, la situation est stable, aucun nouveau symptôme n'est observé et ceux présents sont pas ou peu actifs.

× **Hérault**

De rares nouveaux symptômes sur feuilles sont notés dans les unités agroclimatiques du Biterrois et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Ces symptômes sont généralement observés sur jeunes feuilles dans des parcelles où la maladie était déjà présente.

La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible.

× **Pyrénées-Orientales**

Les conditions climatiques chaudes et sèches ne sont pas favorables au développement de la maladie tant au niveau des feuilles qu'au niveau des grappes. Mais les humidités matinales maintiennent la maladie en place.

- **Données de la modélisation** (voir en Annexe pour les caractéristiques des modèles)

× **Potentiel système** (modélisation arrêtée au 17 Juillet)

J = 18 juillet	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque est stable.	Le Risque modélisé stagne à 7 jours sur l'ensemble de la région.
Contaminations	Compte tenu des données météorologiques, aucune contamination n'a été détectée sur la semaine passée.	Compte tenu des prévisions météorologiques annoncées pour le moment, aucune contamination n'est à prévoir d'ici 7 jours.

Vert : rien à signaler

Evaluation du risque : Le risque de subir des dégâts sur baie régresse progressivement à partir de la fermeture de grappe. Surveiller les symptômes et consulter la météo.

POURRITURE GRISE *(Botrytis cinerea)*

- **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée 2022/2023*)

La pénétration du champignon est facilitée par la présence de micro-blessures.

Les baies non mûres peuvent résister au champignon grâce à la présence d'un inhibiteur de l'enzyme qui dégrade les parois cellulaires.

Le développement de la maladie est plus rapide à partir du début de la véraison. En effet, dans la baie, la concentration en sucres et l'équilibre en sels minéraux sont favorables au développement de la pourriture grise.



Pourriture grise sur grappes

- **Situation au vignoble**

× **Aude,**

Globalement la maladie est très discrète.

× **Hérault**

Des symptômes sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Basse Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

Ces foyers de pourriture peu sporulés sont essentiellement liés à des perforations de vers de la grappe et ne concernent pour l'instant que quelques baies.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition des symptômes notamment sur grappes.

ASPERGILLUS CARBONARIUS

× Hérault

Des symptômes sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois et de la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Ces symptômes sont toujours liés à des foyers de perforations de vers de la grappe et ne concernent pour l'instant que quelques baies.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition des symptômes sur grappes.



Aspergillus carbonarius sur grappes

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude, Pyrénées-Orientales

Pas de nouveau symptôme observé dans le réseau d'observation.

× Gard

L'orage du vendredi 24 juin, n'a visiblement pas généré de symptômes sur feuilles et sur grappes.

× Hérault

Très localement, de rares nouveaux symptômes sur feuilles sont observés cette semaine, dans des parcelles à historique.

Evaluation du risque : Les conditions climatiques sont défavorables au champignon. A noter que la sensibilité des grappes au black-rot est effective jusqu'à pleine véraison.

Méthodes prophylactiques : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

MALADIE DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes (*formes lentes et apoplectiques*) de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble.

Evaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× Vignoble régional

Des larves et des adultes ainsi que les grillures sont visibles au vignoble.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est en augmentation

ACCIDENTS CLIMATIQUES

- **Stress hydrique**
 - × **Vignoble régional**

Des symptômes sont visibles sur l'ensemble des départements notamment dans les parcelles à faible réserve utile.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.